



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Canicule : mesures de protection renforcées aux abords des routes

Face à l'épisode de forte chaleur, le Canton de Vaud a activé le plan canicule. Dans ce contexte, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a pris des dispositions particulières pour protéger la santé de ses collaboratrices et collaborateurs en charge de l'entretien des routes.

Afin de prévenir les risques de malaises physiques et de troubles circulatoires du personnel d'entretien, la DGMR a pris des mesures immédiates pour réaménager le travail de terrain : les horaires ont été adaptés et les activités de l'après-midi se déroulent désormais obligatoirement à l'ombre, à l'exception des interventions relevant du service de piquet.

Ces dispositions viennent compléter les consignes de prévention déjà mises en place par la DGMR lors des alertes canicule émises par MétéoSuisse, telles que la distribution d'eau, le port de couvre-chefs et de t-shirts à manches longues, ainsi que l'application régulière de crème solaire.

Par ailleurs, la DGMR demande aux entreprises mandatées de respecter scrupuleusement les recommandations du syndicat Unia et de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, en conformité avec le droit fédéral et les obligations en matière de protection de la santé au travail. Elle remercie les entreprises ainsi que leurs collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement en faveur de conditions de travail sûres dans ce contexte particulier.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 23 juin 2026

DICIRH, Eric Simond, adjoint au chef de la division Entretien, Direction générale de la mobilité et des routes, [021 316 72 21](tel:0213167221)